

Hôtel du Cern à Meyrin

Le CERN, Laboratoire Européen pour la Physique des Particules, est une organisation intergouvernementale de 20 états membres. Son siège est à Genève, mais ses installations sont situées de part et d'autre de la frontière franco-suisse. Son objectif est de pourvoir à la collaboration des états européens dans le domaine de la physique des particules à haute énergie et, dans ce but, de concevoir, construire et exploiter les accélérateurs de particules nécessaires et les aires expérimentales associées.

Plus de 5000 physiciens d'instituts de recherche du monde entier utilisent aujourd'hui les installations du CERN pour leurs expériences.

Le grand collisionneur d'hadrons (LHC-Large Hadron Collider) est le nouvel accélérateur de particules vient de se finir sur le site du CERN. Il est installé à l'intérieur d'un tunnel, déjà existant, de 27km de circonférence à 100m de profondeur. La mise en service de LHC s'est faite en 2007. Le système de guidage d'accélération des particules est réalisé par des aimants supraconducteurs refroidis par de l'hélium.

Le premier foyer hôtel du CERN a été ouvert en 1983. Douze ans plus tard, un 2^{ème} foyer voyait le jour. Malgré la rénovation et l'extension du 1^{er} bâtiment en 1998, le CERN se retrouve confronté à la nécessité d'augmenter sa capacité d'accueil.

La construction du 3^{ème} foyer hôtel du CERN est implantée à une position stratégique, à proximité immédiate du bâtiment principal, du restaurant et des différents services, proche des bâtiments des physiciens et à une centaine de mètres des 2 autres foyers.

Le projet a été développé dans le cadre d'une réflexion globale sur l'environnement et le développement durable.

Les critères de conception de l'ouvrage ont été largement discutés et cernés avec l'aide des futurs utilisateurs et ont permis la définition d'un hôtel "low cost" pour les utilisateurs. La définition d'une gamme de prix risquait d'amener à des solutions mettant en péril le confort ou la qualité des services. La réussite de ce projet réside justement dans la conception d'un bâtiment offrant un équipement et une qualité de vie en parfaite adéquation avec les attentes de sa future clientèle.

Le choix d'une structure et d'une enveloppe en bois s'est imposé naturellement, tant pour son intégration dans le cadre d'une politique de développement durable que simplement pour les qualités intrinsèques du bois, ses qualités acoustiques, thermiques et de résistance au feu. En effet la conception mise en œuvre dans le projet permet un total respect de ces derniers critères.

L'ouvrage a une hauteur de 10m et une surface au sol de 765 m². Il comporte 87 chambres simples et 10 chambres doubles, le tout réparti sur 3 niveaux, rez-de-chaussée et 2 étages. Un sous-sol comprend les locaux techniques et la buanderie.

L'ouvrage offre toutes les facilités en termes de connexion téléphoniques et informatique. Il est raccordé au chauffage à distance distribué sur l'ensemble du site du CERN.

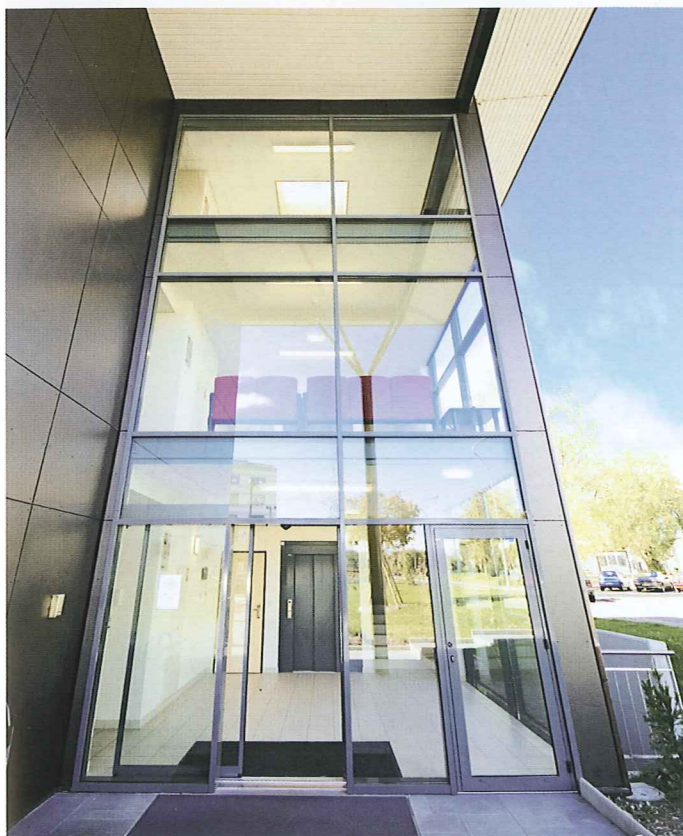
La structure porteuse comporte au rez des éléments en béton pour assurer le contreventement. Aux 1^{er} et 2^{ème} étage, la structure porteuse est en lamellé collé. Les façades sont en éléments préfabriqués sandwich bois BATIFLEX. Son système de fondation est mixte, avec 50% posé sur des semelles filantes et le reste repose sur toute une série de micros pieux réalisés dans l'embaras des différents réseaux souterrain du CERN.

L'aspect et la texture des façades sont en harmonie avec les façades des deux autres hôtels situés à proximité immédiate.

Les chambres ont été livrées "prête à l'emploi", avec le mobilier : lit, armoire, table de chevet, bureau, lustrerie et literie.

Les travaux spéciaux et de gros-œuvre ont commencé en septembre 2006 après les travaux préparatoire et de démolition d'un ancien bâtiment désaffecté. L'hôtel a été remis en mai 2007 au Maître d'Ouvrage soit seulement 8 mois après les premières fondations.





Maître d'ouvrage : CERN
 Maître d'œuvre : BATINEG SA. (voir page 30).
 Architecte, ingénieur civil : ATLANTE SA. (voir page 30).
 Conducteur d'opération : DIREX (voir page 30).
 Direction de travaux et économiste : DIREX GESTION & CONTRÔLE SA. (voir page 30).
 Montant des travaux : 6 300 000 CHF H.T.
 Durée des travaux : 8 mois.
 Surface : 2 695 m².

Entreprises :

- Façade BATIFLEX : BATINEG SA. (voir page 30).
- Menuiserie : ALPNACH SA. (voir page 182).
- Couverture : HP GASSER AG.
- Fenêtres en métal léger : ALU CONCEPT SA.
- Installations de courant fort : AMEC SPIE - ELECTROTECH.
- Démolitions, fouilles en pleine masse, aménagements extérieurs : ASTRAG SA.
- Ingénieur CVSE : BATINEG SA. (voir page 30).
- Éléments métalliques préconfectionnés : COMEVIL SARL - SERRURERIE 2000 SA.
- Echafaudages : CONSTRUCTIONS TUBULAIRES JED SA.
- Carrelages, faïences, revêtements de paroi en céramique : DI CHIARA SA.
- Cabines sanitaires : DOYAT DIFFUSION SA.
- Cloisons et enduits intérieurs, revêtements et habillages en plâtrerie, peinture intérieure, plafonds en panneaux de plâtre : DULI-DÉCORATION SA.
- Construction en bois : FAVRAT CONSTRUCTION BOIS SA. (voir page 178).
- Pieux : FORASOL SA.
- Béton, béton armé : FORTIS & HOGG SA.
- Mobilier des chambres : TROSSELLI SA. (voir page 177).
- Couches de support composées, chapes : INTRADOMUN SA.
- Revêtements sols, en matières synthétiques : LACHENAL SA.
- Stores à lamelles : LAMELCOLOR SA.
- Installations de ventilation et de chauffage : J. MONOD SA.
- Ascenseurs, monte-charge : OTIS.
- Installations de régulation : SIEMENS.
- Installation sanitaire : TROGER SA.
- Photographe : Fabrice PIRAUD ©.